



Déclaration de l'Unsa Education 64

CTSD 10 février 2022

Carte scolaire 2022 : Non, ce n'est pas une bonne nouvelle !

M le Directeur Académique,

Quelques jours après une grève historique qui, n'était pas une grève contre le virus, nous voilà réunis en Comité Technique pour étudier les moyens alloués à la carte scolaire 1er degré dans notre département pour la rentrée 2022. Nous tenions en préalable à remercier vos services, eux aussi largement sollicités depuis trop longtemps, pour la qualité des documents envoyés en amont, ainsi que les délais de cet envoi, qui nous ont permis de disposer d'un temps raisonnable pour préparer au mieux cette instance.

Avec une dotation positive de 6 postes pour la rentrée 2022, nous pourrions nous dire satisfaits. Pourtant, à l'Unsa Éducation, nous observons ces chiffres autrement.
Non ce n'est pas une bonne nouvelle !

Les moyens alloués à notre département pour cette carte scolaire sont très insuffisants et ne permettent pas de répondre aux besoins réels des élèves, des écoles et des personnels. Malgré une baisse d'effectifs globale, ces 6 postes supplémentaires ne couvrent aucun des besoins: ni les augmentations de décharges de direction, ni les besoins en remplaçants, ni les ouvertures nécessaires.

Certes les besoins des directeurs/trices commencent à être entendus avec les augmentations de décharge mais dans les faits ces postes seront en partie occupés par des enseignant·e·s en formation, de jeunes professeur·e·s qui devront être accompagné·e·s et ne seront pas opérationnel·le·s dès la rentrée alors que l'on sait que la charge de travail de direction est très importante en début d'année. Nous constatons la création de postes supplémentaires pour les décharges de maîtres formateurs. **Cette réforme de la formation initiale ne doit pas peser sur des ressources déjà faibles.**

Les directrices et directeurs d'écoles s'efforcent de tenir bon depuis bientôt deux ans, mais ils ne tiendront plus longtemps à ce rythme-là. Combien sont-ils en arrêt maladie à tenir malgré tout, et au-delà de l'entendement, les rennes de leur école à distance ? Combien sont-ils à maintenir une veille permanente sur leur boîte mail du matin jusqu'au soir, week-end compris, de peur qu'un énième cas positif ne soit détecté dans leur école et qu'il faille lancer un énième protocole ? Est-il nécessaire de rappeler que nos collègues directeurs d'école ont droit à la déconnexion ? **La création d'une vie scolaire dans le premier degré apparaît bien comme une nécessité.**

La crise sanitaire, si elle implique le recours à des moyens temporaires supplémentaires, ne doit cependant pas masquer **la nécessité d'obtenir des moyens pérennes. Le déficit avéré de remplaçants dans notre département n'est pas seulement conjoncturel.** Il s'agit bien d'un état de faits mis à jour chaque année par la moindre épidémie. Certes, vous prévoyez le renfort de 8 remplaçants supplémentaires comme vous l'aviez annoncé l'année dernière. Malheureusement, ce chiffre est très largement insuffisant parallèlement au nombre de classes fermées faute de moyens humains, chaque jour dans notre département.

La dotation de cette carte scolaire aurait dû être à la hauteur de la situation particulière que vivent les établissements depuis 2 ans. L'École est restée ouverte mais avec un absentéisme important et un épuisement des personnels. Nous constatons maintenant que **cette crise sanitaire se double d'une crise pédagogique.** Pourtant cette carte scolaire touche de nombreuses écoles en **éducation prioritaire**, des écoles et des **regroupements pédagogiques ruraux**, des écoles comportant des **Ulis ou des unités spécialisées**, des réseaux d'aide (**RASED**) déjà amoindris, des dispositifs d'**accueil de TPS** dans des quartiers sensibles, alors que justement leurs baisses d'effectifs leur permettraient encore mieux de mettre en oeuvre des pédagogies adaptées à leurs publics. De plus, beaucoup trop d'écoles (souvent dans des secteurs péri-urbains) restent avec des moyennes d'effectifs trop élevées. **Les moyens manquent** pour ouvrir des postes dans des écoles dont les moyennes au-dessus de 25 par classe ne donnent pas les conditions favorables d'apprentissage à chaque élève ni une école inclusive de qualité.

Pour toutes ces raisons, l'Unsa Education réclame donc une dotation départementale qui permette aux équipes d'assurer pleinement et sereinement leurs missions de service public d'éducation afin de garantir la réussite de tous les élèves quelle que soit leur origine ou leur territoire.